



Madame la Préfète de la Charente
Préfecture
1 rue de la Préfecture
16000 Angoulême

Aussac-Vadalle, le 25 janvier 2022

PJ : dossier de présentation

Madame la Préfète,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'absence d'aménagement de la RN 10 au droit des carrefours plans d'Aussac dit de la « Belle Cantinière » et de l'aire de repos ouest de Maine de Boixe dit du « Granito ».

Ces deux derniers carrefours plans du territoire de Cœur de Charente ne font plus l'objet d'un projet d'aménagement de l'ETAT, comme nous l'a spécifié la DREAL.

Un travail préparatoire a été réalisé avec vos services, la DREAL de Poitiers et par les acteurs économiques de la RN10, les riverains concernés et les élus des communes de Tourriers, Villejoubert et Aussac-Vadalle et de la Communauté de Communes de Cœur de Charente sur des aménagements possibles de la RN10. Nous avons à l'issue de plusieurs réunions, pu retenir une solution validée par l'ensemble des participants.

Il s'agit, comme indiqué dans les documents joints, de positionner un échangeur complet à la hauteur de la rue du Chalet au niveau du carrefour actuel de « la Belle Cantinière ». Cet échangeur permettra d'assurer la transparence agricole entre l'est et l'ouest des communes, de desservir la RD 15 par une voie de substitution à l'est de la RN 10, de contourner le bourg d'Aussac par une voie qui rejoindra l'actuelle RD 115 en direction de Nanclars et de la RD 40, de desservir la Belle Cantinière et l'ensemble des acteurs économiques de proximité.

A la mise en place de cet aménagement il sera possible alors de fermer le demi-échangeur actuel d'Aussac, de mettre en sécurité des usagers par la suppression des carrefours plans actuels d'Aussac et de l'aire de repos de Maine de Boixe.

Ce nouvel échangeur complet renforcera également la sécurité de la circulation sur la RN en se positionnant à mi parcours entre l'échangeur Sud de Mansle et celui d'Anais.

Enfin il permettra une amélioration de la sécurité dans la traverse d'Aussac au quotidien, rue du château d'eau dans la zone « 20 Km/h » qui n'est jamais respectée et quand la RN 10 est bloquée, comme lors de l'accident du camion d'ENEDIS le 19 novembre 2021, de nombreux véhicules empruntent cette même rue en passant dans le village d'Aussac.

Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr Internet : www.aussac-vadalle.fr

Ce projet ne pourra voir le jour que s'il est inscrit au prochain CPER et je sollicite respectueusement votre soutien pour défendre ce projet.

La commune d'Aussac-Vadalle a malheureusement connu de nombreux accidents mortels sur les carrefours plans et attend depuis plus de 30 ans que les aménagements successifs promis soient réalisés sur la RN 10.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à notre demande et je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Gérard LIOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "LIOT", is written over a horizontal line.